

# LE PARCOURS DE SOINS DE MON ENFANT EN UNITÉ AMBULATOIRE : CHIRURGIE - ANESTHÉSIE - ENDOSCOPIE



Hospices Civils de Lyon

■  
votre santé,  
notre engagement

# LE PARCOURS DE SOINS DE MON ENFANT

## EN UNITÉ AMBULATOIRE :

## CHIRURGIE - ANESTHÉSIE - ENDOSCOPIE

**Votre enfant va bénéficier prochainement d'une intervention en ambulatoire.**

Nos équipes médicales et soignantes vont l'accueillir pour un séjour de quelques heures.

Pour que cette modalité d'hospitalisation soit possible et que son retour à domicile le soir même se fasse en sécurité, il est impératif de remplir certaines conditions (médicales et administratives) et de respecter certaines règles.

C'est pourquoi nous vous demandons de lire attentivement ces recommandations et de ne pas hésiter à demander toute explication complémentaire.

Le non-respect des consignes peut entraîner l'annulation de son admission.

SON INTERVENTION OU GESTE EST PRÉVU LE : .....

À : .....

NOM : .....

PRÉNOM : .....

- Je préviens le service le plus rapidement possible si mon enfant est dans l'impossibilité de se présenter le jour de l'intervention. Le numéro de téléphone se trouve sur la fiche d'information du service.

## 1

## AVANT L'HOSPITALISATION

- Je réalise la pré-admission de mon enfant au bureau des admissions ou sur le site « MyHCL » (pour les patients déjà inscrits à ce service).
- Je lui fais réaliser les examens complémentaires éventuels (bilan sanguin, radiologie...) et j'apporte les résultats.
- J'ai à disposition les traitements antalgiques prescrits par le médecin, lors des consultations, avant la chirurgie.
- Je prévois, d'ores et déjà, l'organisation de la sortie de mon enfant après l'intervention :
  - Pour les enfants de moins de 10 ans : la présence d'un parent (père ou mère) **et** d'une personne adulte est obligatoire en cas de retour en voiture particulière.
  - Après 10 ans, la présence d'un seul parent est suffisante.

## 2

## LA VEILLE DE L'INTERVENTION

- Je me réfère aux consignes d'appel indiquées sur la fiche d'information de l'unité.
  - Je prépare, complète et signe tous les documents nécessaires à la prise en charge.
  - Je préviens l'équipe de toute modification de l'état de santé de mon enfant.
  - Je lui fais respecter **strictement** les consignes de jeûne :
    - Après minuit, ne plus manger de chewing-gum ou bonbons, ne plus fumer, ne plus vapoter
    - 6h avant l'heure d'arrivée dans l'unité pour les aliments solides et le lait
    - 4h avant l'heure d'arrivée dans l'unité pour le lait 1<sup>er</sup> âge non épaissi
    - 3h avant l'heure d'arrivée dans l'unité pour le lait maternel
    - 2h avant l'heure d'arrivée dans l'unité pour l'eau ou le jus de pomme
  - Je réalise ou lui fais réaliser les soins d'hygiène (cf lettre d'information jointe) comprenant douche et shampoing.
  - En cas d'endoscopie, je complète la préparation en me référant au protocole spécifique de cet examen.
- SI BESOIN  Je procède à son épilation avec une crème dépilatoire (pas de rasage mécanique ou électrique).
- Je lui fais enlever son vernis à ongles (mains et pieds), ses bijoux et piercing.

## 3

## LE JOUR DE L'INTERVENTION

## À domicile

- Je respecte les consignes données par l'infirmière la veille de la chirurgie concernant la douche préopératoire :
  - Soit la douche doit être réalisée à domicile avant l'admission, le matin même.
  - Soit elle sera réalisée dans le service pour mon enfant et il n'est pas utile de le doucher à domicile.
- Je lui fais toujours respecter les consignes de jeûne (ne pas manger, boire, fumer).
- J'apporte son dossier complet : l'autorisation d'opérer ou l'autorisation de soins, signée par les deux parents (sauf cas particulier, à signaler lors des consultations médicales, la signature de tous les titulaires de l'autorité parentale est obligatoire), le dossier de préadmission (étiquettes et fiche administrative), le carnet de santé de l'enfant, les ordonnances et les médicaments en cas de traitement préopératoire, les radiologies et /ou les bilans biologiques.

- J'apporte ses médicaments et traitements habituels (dans leur boîte et non dans un pilulier) avec les ordonnances du médecin traitant.
- Je n'oublie pas doudou, sucette, tablette, comptines et autres objets familiers de mon enfant.

#### À l'arrivée à l'hôpital

- Je respecte l'horaire d'arrivée dans l'unité. Je contacte le service en cas de retard.
- Nous sommes accueillis par un membre de l'équipe soignante qui s'assure que toutes les consignes préopératoires sont respectées et qui nous explique le déroulement de la journée.
- Je lui enlève ses lunettes, ses lentilles de contact, ses prothèses auditives, appareil dentaire. Je les range soigneusement et j'en informe le personnel soignant.

#### Déroulement de son séjour

- Mon enfant est emmené au bloc opératoire par un soignant : je peux l'accompagner jusqu'à l'entrée du bloc.
- Après l'intervention, il va en salle de réveil (SSPI) où il est surveillé par l'équipe d'anesthésie. Un parent peut être présent, cependant on pourra lui demander de quitter la salle pour raison médicale.
- Mon enfant est ensuite reconduit dans sa chambre où la surveillance est assurée par l'équipe du service.
- Il a droit à une collation sur avis médical.

## 4 LE DÉPART DE L'HÔPITAL

- J'attends l'autorisation médicale (chirurgien et anesthésiste) et l'accord de l'infirmière pour quitter le service. Une hospitalisation prolongée pour la nuit peut être envisagée pour raison médicale.
- Je patiente jusqu'à ce que l'infirmière me donne l'ensemble des documents de sortie, me les explique et réponde à mes questions. Ces documents seront remis dans la chambre pour des raisons de confidentialité.
- Pour réaliser la sortie de mon enfant, je dois disposer d'une pièce d'identité et avoir l'autorité parentale.
- Je donne le traitement antalgique prescrit à la consultation préopératoire ou lors de l'hospitalisation dès le retour à domicile et sans attendre la survenue de douleurs.

## 5 PENDANT 24H APRÈS L'ANESTHÉSIE

- Je ne dois pas laisser mon enfant seul.
- Je dois avoir un moyen de communication et de transport.

## 6 EN CAS DE PROBLÈME

- Je contacte le numéro indiqué sur la fiche d'information du service remise avant la sortie.



Hospices Civils de Lyon

■  
votre santé,  
notre engagement

[www.chu-lyon.fr](http://www.chu-lyon.fr)

Cette pochette est financée par la société Olympus.



Réf.087262 - édition 2016

Direction de la Communication - Sandrine Soupirot - PAO Delphine Nicol

Crédits photo : HCL, Cyrille Humbert

